

Les chiffres peuvent parler autrement

## **Valorisation du bénévolat et Comptabilité sociétale associative**

La présentation des comptes de résultats des associations est actuellement la même que pour les entreprises. Elle est normée, reflète peu la spécificité associative et traduit principalement une performance économique purement marchande. Son objectif est de mettre en évidence la rentabilité d'une entreprise et de fournir des éléments sur la formation du résultat.

La présentation comptable proposée ici, en distinguant les 3 pôles de l'économie (marché, collectivité, réciprocité associative) va permettre de mieux rendre compte de la diversité des financements des associations et va ainsi mettre en évidence l'importance de la ressource associative que sont le bénévolat et les apports des membres. Cette présentation « vise à donner du sens aux chiffres » pour les acteurs tant internes (bénévoles, salariés, adhérents-usagers...) qu'externes (partenaires financiers, collectivités...) des associations.

La méthode a été testée en 2005, par le Codespar auprès de 12 associations (cf. page 4) du pays de Rennes (services aux particuliers, crèches parentales, associations d'insertion par l'activité économique).

### **Les grandes lignes de la démarche**

L'évolution des textes réglementaires et des obligations comptables concernant le secteur de l'économie sociale et solidaire conduisent les organisations de ce secteur à (re)produire des tableaux de synthèse de leur activité : comptes de résultat et bilans issus de la normalisation comptable professionnelle des entreprises à caractère marchand qui constituent l'essentiel de l'activité économique à dominante productive. Force est de constater que ces tableaux ne sont pas aptes à exprimer les enjeux et les déterminants des

projets associatifs qui combinent des mécanismes très sophistiqués de conventions et de relations contractuelles partenariales dont l'éventail couvre tous les domaines du marchand au non-marchand, du lucratif au non-lucratif, dans le respect des principes de désintéressement et de réciprocité associative.

Ces tableaux sont d'autant moins adaptés que le besoin croissant d'évaluer l'utilité sociale des associations exige de porter un regard objectif sur l'ensemble des dimensions de leur action qui dépasse le strict cadre comptable d'analyse de la valeur patrimoniale.

Le parti pris dans la construction d'un compte de flux externe différencié s'inspire de cette volonté de retracer l'ensemble des contributions (marchandes ou non-marchandes) des différents partenaires en faisant ressortir la part de chacun, à l'aide de l'évaluation des flux financiers issus de la comptabilité et d'un travail de valorisation des flux non-marchands de façon à les intégrer à l'analyse.

## 1 Principes méthodologiques

La méthodologie est conçue en deux étapes :

- la réintégration dans la comptabilité des flux de services non-marchands et des apports en nature ou en bénévolat par le biais d'un système de valorisation dont les paramètres proposés restent indicatifs en fonction des options propres à chaque organisation et des difficultés légitimes et naturelles que peuvent poser ces évaluations,
- le repositionnement des flux financiers issus du compte de résultat comptable et de la réintégration des flux non financiers (évalués dans la première étape) de façon à suivre toutes les opérations économiques en les regroupant selon la nature du partenaire : marchand, public ou associatif.

Le tableau de synthèse est alors construit dans l'esprit des tableaux de calcul des soldes de gestion, propres au système comptable français, destinés à évaluer la valeur ajoutée de l'organisation productive et les soldes d'exploitation. Trois soldes sont ainsi définis qui représentent pour chaque partenaire sa contribution nette à la création de « valeur sociétale » par l'association :

- le « solde net des activités » qui est identique au calcul de la valeur ajoutée économique de toute organisation en confrontant les recettes issues de l'activité marchande aux coûts des achats de biens et services sur le marché, étendus aux services offerts ou apportés sans contrepartie ;
- le « solde net des collectivités » publiques, indépendamment de leur forme, qui permet d'opérer le rapprochement entre les versements consentis par les collectivités et les prélèvements collectifs autres que ceux destinés aux cotisations sociales des salariés,

- le « solde net associatif » qui regroupe l'ensemble des contributions et des échanges de service, à caractère financier ou non, entre les membres de l'association et des réseaux d'accompagnement ou de solidarité active.

La sommation de ces trois soldes débouche sur le calcul d'une grandeur qui représente une « valeur ajoutée sociétale » dans la mesure où elle constitue l'expression du surplus de « richesse » nette, en valeur actuelle, injectée dans la collectivité par le travail de l'association et l'investissement social de ses membres.

Cette valeur ajoutée sert à rémunérer les salariés et dégager un résultat d'exploitation conforme et identique à celui de la comptabilité classique.

## 2 La valorisation du bénévolat

La valorisation présente un intérêt pour les associations pour :

- évaluer le poids financier du bénévolat, des dons...,
- montrer l'autofinancement d'une partie de l'activité, ce qui permet de réduire d'autant le financement public ou la participation des usagers,
- souligner le dynamisme d'une association en mettant en évidence sa capacité à mobiliser des bénévoles notamment,
- évaluer le besoin de financement supplémentaire pour l'association en cas d'une baisse du bénévolat.

Deux grandes catégories de bénévolat ont été distinguées :

- Le bénévolat lié à la vie associative est évalué en temps, et indiqué pour mémoire, dans les chiffres clés de l'association, mais il n'est pas valorisé monétairement (toute entreprise de l'économie sociale et solidaire – y compris coopérative, intègre du bénévolat pour s'administrer),
- Le bénévolat de substitution qui correspond à des activités (cf. tableau suivant) dont la réalisation pourrait être assurée par un professionnel. Ce bénévolat est ensuite valorisé.

### Typologie du bénévolat associatif

<b>Bénévolat de la vie associative</b>	Temps démocratique (réunions : AG, CA, Bureau)	Temps des réunions où sont prises les décisions d'orientation de l'association	Si le bureau ou le CA est amené à réaliser un véritable « pilotage » de la structure (réunions fréquentes sur la réalisation des objectifs, ajustements divers, suivi rapproché de l'équipe de professionnels... on considérera alors qu'il s'agit d'un bénévolat de substitution, assimilable à une fonction de gestion.
<b>Bénévolat de substitution</b>	Bénévolat opérationnel	Bénévolat lié directement à l'activité.	Ex : garde d'enfants dans une crèche parentale.
	Bénévolat fonctionnel	Bénévolat lié aux fonctions support de l'association (gestion, direction...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps des bénévoles consacré à des tâches qui sont un investissement pour l'association (ex : bricolage).</li> <li>- Temps des bénévoles consacré à la gestion, au fonctionnement de la structure (ex : comptabilité...).</li> <li>- Temps d'expertise, de représentation et d'animation des réseaux (temps par exemple où le bénévole va représenter l'association à l'extérieur lors de visites, de réunion...).</li> </ul>

### 3 Le tableau d'analyse des flux externes

Ce tableau regroupe les éléments comptables ou extra-comptables selon trois catégories de flux monétaires ou non monétaires qui sont le reflet de la typologie des ressources hybrides des associations :

- celles en provenance de la sphère marchande (à la suite des transactions),

- celles en provenance des collectivités (subventions et conventions),

- celles en provenance des membres (la réciprocité associative).

Le tableau qui figure en page jointe reprend les résultats pour 3 des associations qui ont participé à l'expérimentation. L'analyse a été menée sur trois exercices. Elle permet de mettre en évidence les caractéristiques spécifiques à chaque association :

**L'association A** est essentiellement positionnée dans la sphère marchande. La part des ressources provenant des collectivités est marginale et en général inférieure à la part associative qui représente de manière assez régulière 2 % de la valeur ajoutée sociétale (soit environ 230 h et une valorisation autour de 7 000 €).

Association A	% de la valeur ajoutée sociétale		
	Année 1	Année 2	Année 3
Contribution nette :			
- des activités marchandes	96,8 %	90,2 %	96,3 %
- des collectivités	0,4 %	7,6 %	1,3 %
- Associative	2,8 %	2,2 %	2,4 %

**L'association B** est une association dont le positionnement marchand prend de l'ampleur avec un appui significatif des collectivités mais peu de contribution associative.

Association B	% de la valeur ajoutée sociétale		
	Année 1	Année 2	Année 3
Contribution nette :			
- des activités marchandes	78,5 %	86,99 %	90,17 %
- des collectivités	21,4 %	12,92 %	9,74 %
- Associative	0,1 %	0,09 %	0,09 %

**L'association C** se caractérise par un équilibre des trois sphères, ce qui témoigne du caractère réellement hybride des ressources. Près de 30 bénévoles interviennent pour environ 4 000 heures et 70 000 €.

Association C	% de la valeur ajoutée sociétale		
	Année 1	Année 2	Année 3
Contribution nette :			
- des activités marchandes	33 %	31 %	34 %
- des collectivités	28 %	27 %	26 %
- Associative	39 %	42 %	40 %

## Cadre expérimental

Le travail a été initié par la commission « Économie sociale et solidaire » du CODESPAR (cf. encadré) qui a mené une expérimentation auprès de douze associations dans l'objectif de tester une méthode de présentation comptable plus pertinente pour les associations.

Cette expérimentation a été pilotée par un atelier « comptabilité sociétale » composé d'un enseignant-chercheur de l'université Rennes 2, de deux experts-comptables disposant d'une expérience associative,

du Président du COORACE Bretagne (Coordination des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi), d'un membre de l'ONG PEKEA, de deux chargés de mission (Rennes Métropole et CODESPAR). Une étudiante du Master Administration des Territoires et des Entreprises à l'Université de Rennes 2 a réalisé le travail de collecte et de présentation des comptes des 12 associations (pour 3 années) et leur analyse.

Un guide méthodologique a été réalisé afin de permettre aux bénévoles, professionnels ou experts-comptables de réaliser la présentation de la comptabilité sociétale.

## Liste des 12 associations pilotes

<b>Les Compagnons Bâtisseurs</b>	Chantiers d'insertion dans le bâtiment
<b>La Feuille d'érable</b>	Entreprise d'insertion : collecte et tri de vieux papiers, vente de papiers recyclés et action d'animation, d'éducation dans le domaine de l'environnement
<b>Start'air</b>	Association intermédiaire
<b>SRO Solidarité Rennes Ouest</b>	Association intermédiaire, chantier d'insertion et point accueil emploi
<b>EPI Jardin du Breil</b> Entreprise Pour l'Insertion	Entretien d'espaces verts et vente de paniers de légumes
<b>AJIE environnement</b>	Entreprise d'insertion et chantier d'insertion : entretien d'espaces verts et collecte de déchets verts).
<b>Domi'services :</b>	ASP de Thorigné Fouillard : prestations pour les particuliers comme le ménage, le jardinage...)
<b>ADES</b> (Association Domicile Emploi Service à Mordelles)	Services aux particuliers
<b>Ty Bugale</b>	Crèche parentale
<b>Fruits de la passion</b>	Crèche parentale
<b>ADMR de Châteaugiron</b>	Aide à domicile
<b>ADMR de Melesse</b>	Aide à domicile

### A lire :

(disponible sur le site Audiar ([www.audiar.org](http://www.audiar.org)))

- "La présentation comptable des flux financiers privés et publics des associations".  
*Guide méthodologique*
- "Expérimentation de comptabilité sociétale".  
*Mémoire de Master 2 Université de Rennes 2*

## Le CODESPAR et l'économie sociale et solidaire

Le CODESPAR est le conseil de développement du Pays et de l'agglomération de Rennes. Il est également Comité de bassin d'emploi. Il est organisé autour de commissions (emploi-formation ; santé et territoires, etc...) et mène une action de développement de l'économie sociale et solidaire dans le pays de Rennes.

La commission économie sociale et solidaire du CODESPAR rassemble des membres syndicaux, associatifs et élus du CODESPAR ainsi que des partenaires associés (CRES, URSCOP, Mutualité Française Ile et Vilaine, La Feuille d'Érable...).

L'objectif de la mission est de développer les capacités d'action du secteur en favorisant le

dialogue entre les structures de l'économie sociale et solidaire et les autres acteurs du territoire (élus, administrations, institutions...).

Cette mission porte ou a porté diverses initiatives sur :

- la garde d'enfants,
- la promotion de l'économie sociale et solidaire (brochure, colloques...),
- l'organisation de rencontres des acteurs de l'habitat,
- l'accompagnement des structures d'utilité sociale (Dispositif Local d'Accompagnement).

**Pour en savoir plus :** Annaïg HACHE

[a.hache@audiar.org](mailto:a.hache@audiar.org)

CODESPAR, 39 rue Capitaine Maignan

CS 46911, 35069 RENNES Cedex

Tél. 02 99 01 86 60

Fax 02 99 01 85 16

[codespar@audiar.org](http://codespar@audiar.org)



**Tableau de synthèse des flux externes de ADES**

FLUX EXTERNES	Association A				Association B				Association C			
	produits	charges	solde	Part dans la valeur ajoutée	produits	charges	solde	Part dans la valeur ajoutée	produits	charges	solde	Part dans la valeur ajoutée
Valorisation des activités :												
+ prestations vendues	271 542				241 241				40 496			
+ prestations conventionnées (ex : CAF)	-				-				42 935			
- achats au marché (fournitures...)		12 877				78 469				24 007		
- apports en nature (services, missions)		-				6 000				-		
<b>SOLDE NET DES ACTIVITES</b>			<b>258 665</b>	<b>96,88%</b>			<b>156 772</b>	<b>78,5%</b>			<b>59 424</b>	<b>34%</b>
Contributions des collectivités :												
+ subventions	3 974				43 296				10 214			
+ financements conventionnées	3 716				-				36 761			
+ apports en nature (locaux prêtés par la mairie...)	-				6 000				-			
- prélèvements publics (Etat et Collectivités)		6 742				6 527				617		
<b>SOLDE NET DES COLLECTIVITES</b>			<b>948</b>	<b>0,36%</b>			<b>42 769</b>	<b>21,4%</b>			<b>46 358</b>	<b>26%</b>
Contributions des membres et du réseau :												
+ contributions monétaires (cotisations, dons)	1 375				-				270			
+ contributions non monétaires :												
apports en travail (bénévolat)	6 612				629				69 900			
apports en nature (déplacement bénévoles...)	-				-				-			
- Cotisations et dons versées		604				442				80		
<b>SOLDE NET ASSOCIATIF</b>			<b>7 383</b>	<b>2,77%</b>			<b>187</b>	<b>0,1%</b>			<b>70 090</b>	<b>40%</b>
<b>VALEUR AJOUTEE SOCIETALE</b>			<b>266 996</b>	<b>100%</b>			<b>199 728</b>	<b>100%</b>			<b>175 871</b>	<b>100%</b>
- Frais de personne (salaires,charges,formation...)		249 271				176 501				103 853		
+ remboursement Formation, prévoyance...	2 767				8 533				-			
- apports en travail (bénévolat de substitution)		6 612				629				69 900		
<b>SOLDE D'EXPLOITATION</b>			<b>13 880</b>				<b>31 131</b>				<b>2 119</b>	
Résultat financier	-	-	-		1 063	1 876	- 813		538	107	431	
Résultat exceptionnel	578	321	257		3 436	77	3 359		1 963	1 892	71	
Solde autofinancement (amortissement, provision)	-	111	- 111		-	19 865	- 19 865		-	2 198	- 2 198	
<b>RESULTAT NET</b>			<b>14 026</b>				<b>13 812</b>				<b>423</b>	

**Chiffres clés**

nombre de salariés	29 (16,28 ETP)	13 équivalent à 9,5 ETP	5 salariés (3 à temps plein, 2 à temps partiel)
nombre de bénévoles	16 bénévoles	7 bénévoles	27 bénévoles
nombre de stagiaires	0 stagiaires	0 stagiaires	0 stagiaires
bénévolat de la vie associative	36 heures	72 heures (AG et CA)	14 stagiaires (stage allant de 3 j à 2 mois)